

# Ecole élémentaire Charles Exbrayat



## Procès verbal du 3ème conseil d'école (vendredi 16 juin 2023)

### Présents :

- Monsieur. Loubet (maire de Parfoy), Madame Cluzel et Monsieur Giraud (élus municipaux) ;
- Mesdames Ducreux et Chirouze (PE à mi-temps), Madame Fanget (directrice de l'école)
- Mesdames Barbieri-Poulhiard, Mourier, Bonnissol, Leberche, Monsieur Chassagne (représentants des parents d'élèves)

Excusés : Monsieur. Béal, IEN, Madame Brault (élue municipale), Madame Chaudier (Professeur des Ecoles Stagiaire), Monsieur Chapelon (Titulaire Remplaçant rattaché à l'école), Madame Chassagne -Gambina (présidente de l'APE) et M. Servanton (représentant des parents d'élèves)

### Points concernant la mairie

- Demandes évoquées lors du second conseil d'école
  - Les clés demandées ont été remises à l'équipe enseignante : 3 clés du portail périscolaire et 1 clé boîte aux lettres.
  - Le paramétrage d'un compte individuel pour les impressions depuis chaque ordinateur avait été demandé par la directrice: cela a été fait par KOESIO mais a suscité des problèmes d'impression récurrents, ils ont dû être enlevés des ordinateurs. Un code par classe ainsi qu'un code direction sont toujours sur le photocopieur.

Au niveau de la mise à jour des i-pads, Mme Fanget a sollicité Mme Brault afin que les codes nécessaires aux mises à jour soient transmis par XEFI.

- Dossier de rénovation énergétique :
  - Un éclairage **LED** a été installé dans la salle du photocopieur, le hall d'entrée, la petite salle et les deux classes cp-ce2 et ce1-cm1.
  - La pose des fenêtres est prévue le 10 juillet. Quant à l'isolation, elle est prévue pour le 17 juillet. Les travaux devraient durer 6 semaines sans certitude que les travaux soient totalement terminés à la rentrée 2023. M. Giraud demande à ce que l'accès aux fenêtres puissent être dégagé avant le début des travaux dans la petite salle et les classes cp-ce2 et ce1-cm1.
- Le mercredi 5 juillet aura lieu le « déménagement » du périscolaire pour le mois de juillet sur le site du Vignolet. Le centre de loisirs réintègrera ses locaux pour la dernière semaine d'août.
- Entretien de l'espace vert clôturé :

Son exploitation a été mise entre parenthèses cette année pour les raisons suivantes : autres projets + perspective des travaux de rénovation énergétique ; le collectif « Planfoy en transition » qui avait coordonné le projet jardinage en 2021-2022 ne s'implique plus sur des terres communales avant la signature d'une convention. Étant donné que l'année scolaire prochaine, l'espace sera inexploité, la directrice demande à ce que cet espace ainsi que les espaces verts conduisant au périscolaire puissent être entretenus par la mairie. M. le maire en prend note et valide cette demande.
- Espace sous l'escalier menant à la petite salle au-dessus du gymnase : des mégots, paquets de chips ou autres détritus sont régulièrement retrouvés dans cet espace. Le 14 mars, une trousse a été trouvée sous l'escalier à l'extérieur de l'école. Mme Fanget a informé Mme Brault, élue municipale en charge des écoles. La gendarmerie a confirmé que le contenu de cette trousse était illicite. Mme Brault s'est rendue à la gendarmerie de St Genest Malifaux. Mme Fanget a

également été convoquée le 4 mai (convocation annulée et reportée à une date encore non connue).

- La directrice communique le budget octroyé par la mairie pour l'école (impressions et ramettes de papier, fournitures, librairie, matériel individuel ou collectif pour la classe...): 4 500 euros ainsi que le budget octroyé pour les projets de l'école par la mairie en 2023-2024 : 2 436 euros (comme en 2022-2023).
- Un changement de prestataire cantine brutal a eu lieu : l'ancien prestataire ne pouvant prendre à sa charge les travaux qui lui était demandé de réaliser, un nouveau prestataire cantine a dû être trouvé en quelques jours : c'est « Loire Sud Restauration »- qui a pris le relais : le repas est à 4,85 euros (avec le prestataire précédent, le repas était à 4,50 euros) : les 35 centimes supplémentaires par repas sont absorbés par la mairie jusqu'au 7 juillet-pas d'augmentation pour les familles. Les retours des enfants et des parents élus semblent positifs à la fois sur la qualité des plats proposés et sur l'équilibre alimentaire. Monsieur Loubet informe que ce prestataire assurera les repas pour le centre de loisirs cet été. Lors du dernier conseil municipal du 9 juin, il y a eu la relance d'un marché public de prestation pour la cantine.  
Suite à des échanges avec Mme Brault en amont du conseil d'école, Mme Fanget précise qu'il est demandé aux parents une participation au coût du repas car le coût du repas total avec encadrement s'élève à 8,35 euros sans compter les frais de fonctionnement (chauffage, eau...).
- Retour sur l'après-midi « plantation » du 26 avril : 24 élèves ce2-cm1-cm2 ont participé (+2 élèves du collège St Régis)  
Lieu : Courbières des Vernets

Organisateurs :

- **ASSE** Cœur Vert , financement de la partie technique , prise en charge du transport en bus , du goûter et offre d'un tee-shirt ( publicitaire mais aussi pour repérer facilement les enfants )
- **ONF** , partie technique : recherche de plants ( 210 ) de différentes essences ( 10 ) , préparation du terrain par bêchage mécanique avant , aide à la plantation avec les élèves en dernière année à la **MFR** ( Maison Familiale et Rurale ) de Marthes
- Parc du Pilat , réalisation de panneaux d'explications , accompagnement de la démarche
- Mairie , coordination avec l'école, aide à l'organisation de l'évènement.

Les retours des enfants qui ont participé ont été très positifs...à noter qu'ils ont été bien encadrés puisqu'il y avait presque autant d'encadrants que d'enfants participants.

### Points concernant l'école

- La directrice confirme les effectifs donnés au second conseil d'école pour l'année scolaire prochaine : 13 cp-17ce1-20 ce2-9 cm1-16 cm2 soit 75 élèves au total

Elle précise que les répartitions seront communiquées le vendredi 30 juin avec la liste des fournitures. L'équipe enseignante sera également communiquée le 30 juin sous réserve que toutes les personnes aient été nommées d'ici le 7 juillet.

Mme Farget donne toutefois d'ores et déjà un certain nombre d'informations :

- Mme Béatrice Fréring-Mainsel réintègre l'équipe à la rentrée prochaine ;
- Mme Anne Ducreux sera toujours à mi-temps (les jours de présence à l'école sont susceptibles de changer) ;

-à ce jour, le complément de Mme Ducreux n'est pas connu (possiblement Mme Stéphanie Chirouze) ;

-M. Jordan Chapelon, **TR** rattaché à l'école conserve son poste sous réserve qu'il reste dans le département de la Loire

-Mme Béatrice Fanget reste à la direction de l'école élémentaire de Planfoy mais elle sera « **Professeur des Ecoles Maître Formateur satellite** » à la rentrée prochaine. Ayant suivi une formation l'an dernier en 2021-2022 pour préparer le **Certificat d' Aptitude aux Fonctions de Professeur des Ecoles Maître Formateur** qu'elle a obtenu à l'issue de la formation, elle sera déchargée de sa classe à 33 % soit un jour par semaine et un jour toutes les 3 semaines afin d'assurer ses missions en tant que **PEMF** et s'engager ainsi dans la formation professionnelle.

« Le **PEMF** exerce l'ensemble de ses activités de formateur sous l'autorité de l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation.

Le maître formateur intervient à plusieurs niveaux :

-l'accueil dans sa classe d'étudiants lors des stages d'observation et de conduite accompagnée ou de professeurs stagiaires ;

-l'accompagnement et le suivi d'étudiants effectuant un stage en responsabilité ;

-le tutorat d'un ou plusieurs professeurs stagiaires ;

-l'élaboration et la réalisation de certaines activités entrant dans le cadre de la formation initiale en vertu de conventions passées entre le recteur et l'université comme dans celui de la formation des professeurs des école stagiaires et de la formation continue. »

- Le **Livret Scolaire Unique** second semestre sera mis en ligne le vendredi 30 juin. Mme Fanget demande à ce que les éventuels problèmes d'accès au **LSU** lui soient transmis avant le 7 juillet car cela nécessite une remotification des comptes EduConnect.
- **Liaison GS-CP** : deux temps forts
  - le premier temps du 22 mai a été un temps échanges entre les cp et les futurs cp (visite de l'école élémentaire) ;

- le second temps prévu le 5 juin a été reporté à la fin de l'année avec possiblement une rencontre et des échanges avec le Professeur des Ecoles qui sera en charge des élèves de cp

- Mme Farget a adressé aux parents des futurs élèves de cp un livret d'accueil qui donne d'une part des informations institutionnelles et d'autre part, qui explicite le fonctionnement de l'école élémentaire Charles Exbrayat et son règlement.

- **Permis internet CM2**

Le Permis Internet est un programme pédagogique national de responsabilisation destiné aux élèves de **CM2**, pour un usage vigilant, sûr et responsable d'Internet.

Le Permis Internet répond à une prise de conscience commune : la nécessité d'accompagner les élèves avant de les laisser circuler seul dans l'ère numérique. Pour accéder au meilleur d'internet en toute sécurité, il est important que les élèves aient assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité. Le 21 mars, **MDL/C** Julie Molançon est venue présenter le permis internet aux élèves de la classe cm1-cm2 et a répondu à leurs questionnements. Un petit livret a été remis à chacun pour préparer le permis internet. Mme Farget a préparé ses élèves à l'examen notamment à travers des webinaires. 100 % des élèves de **CM2** ont réussi le permis internet le mardi 23 mai.

- Formation numérique de l'équipe enseignante . À la demande de Mme Farget, l'Enseignante Référente aux Usages du Numérique, Emily Wang-Chang est venue procéder à l'installation d'applications présélectionnées sur les i-pads. Lors de la formation numérique, des outils institutionnels très intéressants ont été présentés mais il n'y a pas eu d'accompagnement dans la prise en main du matériel.

- Bilan de l'année scolaire 2022-2023

Mme Fanget dresse le bilan de cette année scolaire : les projets ont été riches et conduits par des personnes qui ont contribué à l'épanouissement des élèves : la danse avec la bienveillante Annick Louat, la capoeira avec le charismatique Pedigree Malungos, le projet musical avec de nombreux bénévoles et l'engagement total de Margot Brugevin.

Le théâtre d'ombres chinoises auquel ont assisté les cp-ce1-ce2 et la symphonie pédagogique que sont allés écouter les cm1-cm2 étaient deux spectacles de grande qualité proposés par l'Opéra de Saint-Étienne.

Les randonnées thématiques (Land Art, mathématique, croquis) ont été fédératrices pour les 3 classes même si la dernière randonnée était plus « sportive » que « croquis ».

Enfin, Mme Fanget note que le cycle natation permet de mesurer les progrès des élèves au fil des séances et l'accès à une certaine aisance aquatique. C'est coûteux en termes de transport notamment mais c'est un choix d'équipe de proposer un cycle natation pour tous les niveaux de classe et pas seulement les niveaux prioritaires (cp-ce2 et cm2). Mme Fanget précise qu'elle a demandé d'autres créneaux pour l'année prochaine (sur des demi-journées).

Elle poursuit en évoquant une année scolaire éprouvante qui n'a pas été « un long fleuve tranquille » avec de nombreuses problématiques à gérer et diverses sollicitations au quotidien.

- « Notre école, faisons-la ensemble »

Il s'agit une démarche qui s'appuie sur tout ou partie des trois dimensions fondatrices de la politique éducative :

- la réussite de tous les élèves : permettre à chaque enfant de déployer ses pleines potentialités est au cœur des missions de l'École. L'élévation du niveau de tous les élèves est donc une priorité et peut reposer sur différents leviers : le 1<sup>er</sup> axe de travail du projet déposé par Mme Fanget sur la plateforme repose sur les savoirs fondamentaux et l'apprentissage des langues;
- la réduction des inégalités
- le bien-être pour que chaque élève se sente accueilli, encouragé dans ses efforts et ses réussites : le second axe de travail du projet déposé par Mme Fanget sur la

plateforme repose d'une part sur le savoir-être et le développement des compétences émotionnelles et d'autre part sur le savoir vivre ensemble et le développement des compétences psychosociales.

Un financement a été demandé pour ce projet (près de 1 000 euros):

- une application payante pour une immersion quotidienne en anglais *Flouly owl* ;
- 3 apple-TV pour relier les i-pads aux vidéoprojecteurs ;
- un ipad supplémentaire pour le pilotage des activités

Titre du projet : « Pour une intégration réussie des outils numériques dans les apprentissages fondamentaux, l'apprentissage des langues, le développement des compétences émotionnelles (savoir-être) et les compétences psychosociales (savoir vivre ensemble) »

- Projet d'école de l'école élémentaire Charles Exbrayat

Le projet d'école est en premier lieu une démarche pédagogique. Il permet de faire converger les pratiques diverses de tous les enseignants vers un objectif commun, il met en évidence l'intérêt de la réflexion et du travail collectifs des enseignants, gage de cohérence et d'efficacité de l'action éducative.

Domaine	Atte(s) de développement	Titre des actions liées
Apprentissages et parcours des élèves	<p>I- Une école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux</p> <p>II- Une école engagée dans l'apprentissage des langues</p>	<p>Consolider les compétences en français et mathématiques (en s'appuyant sur la feuille de route transmise suite aux évaluations nationales)</p> <p>Les outils numériques : un levier pour consolider les fondamentaux</p> <p>L'apport du numérique dans l'apprentissage des langues</p>
Climat scolaire et bien-être des élèves	<p>I- Savoir-être</p> <p>II- Savoir vivre ensemble</p>	<p>- développer les compétences émotionnelles</p> <p>- développer les compétences psychosociales</p>

- Suite à une réunion des directeurs lundi 12 juin avec Monsieur Béal, Inspecteur de l'Education Nationale, la directrice a évoqué les deux points suivants (non prévus à l'ordre du jour) :

Pacte de revalorisation des enseignants : possibilité de faire des missions supplémentaires rémunérées sur la base du volontariat à la rentrée prochaine :

- 18 h : intervention en 6ème dans le collège de secteur le mercredi matin
- 24 h : devoirs faits (au collège), stages de réussite, soutien renforcé dans l'école (en plus des **APC** : possibilité de masser les heures, objectif ciblé sur une compétence précise)
- mission annualisée : accompagnement de projets innovants (dans le cadre de notre école, faisons-la ensemble)

Nouveauté rentrée 2023 : des évaluations nationales en cm1

- **APE** : actions et financements
  - actions : Halloween, sapins et chocolats, Carnaval, pizza party...
  - abonnements : Mes premiers j'aime lire, J'aime lire, Le Petit Quotidien, Mon Quotidien, 1 jour 1 actu
  - financement des projets 2022-2023 (5 000 euros)
  - achat de 3 séries de livres pour les futurs **CM2** choisies par Mme Fanget
  - financement des projets 2023-2024 : 70 euros par élève soit 5 250 euros
 Mme Bonnissol présente en tant que représentante des parents d'élèves mais également en tant que porte-parole de l'**APE** informe de changements à venir au niveau de l'équipe **APE**.
- Fête : elle a lieu le vendredi 23 juin
  - Stands ouverts à partir de 17h00 dans la cour de l'école élémentaire
  - Déroulé du spectacle en 3 temps : à 18h00 (regroupement des élèves à 17h45 au gymnase)

1-Un chant élémentaire / une danse maternelle / un chant élémentaire / une danse maternelle / un chant élémentaire (medleys autour des émotions préparés par Mme Brugerin) ;

2-Prestation avec les instruments fabriqués maternelle + élémentaire dans le cadre du projet musical avec la Batucada et les Fous Gèrent)

3-Chanson de Planfoy maternelle + élémentaire

• La directrice remercie chaleureusement :

-toutes les personnes qui ont accompagné lors des sorties ;

-la mairie pour la qualité des échanges, le budget octroyé pour l'école, la mise à disposition de la salle du périscolaire et du vidéoprojecteur mobile si besoin et plus spécifiquement à Mme Brault et François Coutenson ;

-l'**APE** pour tout ce qui est organisé au profit des écoles de Planfoy avec

l'**OGEC** et pour les abonnements, achats de livres...et aide financière aux projets.

Enfin, M. Chassagne, référent des parents d'élèves élus, a eu deux questionnements de parents :

-parc à vélos : il y en a un en bois sous les escaliers qui mènent à la classe au-dessus du gymnase. Il peut être utilisé

-le poids des cartables et l'espace de rangement dans les bureaux : Mme Fanget informe qu'un point sera fait dans les classes pour les incontournables à mettre dans le cartable et le superflu.

Mmes Leberche et Barbieri-Poulhiard remercient l'équipe enseignante pour sa bienveillance envers les élèves.

La séance est levée à 19h35.